





SOMMAIRE



Edito de Mme le Maire
Page 3



Finances
Page 4



Travaux
Page 5



Informations générales
Page 6



Vie communale
Page 7



Vie scolaire
Page 13



Vie associative
Page 14



Conseils municipaux
Page 15



Urbanisme
Page 16



Agenda
Page 16

Bulletin municipal d'Autouillet Édité par la Mairie d'Autouillet

Directrice de rédaction :
Françoise LENARD

Comité de rédaction :
Commission Information-communication

Impression :
2 ip communication

Votre Mairie vous accueille :

Horaires :

Mardi et Vendredi 11h00 – 12h00
Jeudi 17h00 – 19h00

Adresse :

33 route des Châteaux
78770 AUTOUILLET

Contact :

Tél : 01 34 87 43 59
mairie.autouillet@orange.fr

Site internet :

www.autouillet.fr



CARNET

Naissances

Alice ADAN PEREIRA, le 27 juillet 2018
Léonie CASTELLANI CAPRON, le 17 septembre 2018
Adil BOUAKAZ, le 15 novembre 2018
Soan JOLY, le 23 novembre 2018
Loucka HAOND, le 27 décembre 2018
Martin DEPAEPE, le 08 janvier 2019
Gabin MORNET, le 17 mai 2019
Margaux FAYAT THOMASO, le 11 juin 2019
Alix GACON WISSOCQ, le 19 juillet 2019
Mathis BURELOUT, le 10 août 2019
Alice JUMEAUCOURT, le 28 août 2019

Mariages

M. Erwann LE SQUIERE et Mme Mathilde JAMBUT,
M. Yann AUTRET et Mme Delphine POCHOLLE,
M. François GUYNET et Mme Marie Françoise WEIGEL

Nouveaux Arrivants

Mme Cécile FRANKEN
M. et Mme FROGER, et leurs enfants
M. et Mme AUFFRET
M. et Mme DE SOUSA, et leurs enfants
M. et Mme HURION JEGOU
M. et Mme DEFOSSE, et leurs enfants
M. et Mme CHALIER MARAIS
M. et Mme MERIAT
M. et Mme MOLLARD, et leurs enfants
M. et Mme GACON WISSOCQ, et leur enfant
M. Fabrice TILLIER
M. et Mme LECOMTE
M. et Mme VALLEE

Décès

M. Jeoung-Myeoung HA, le 19 août 2018
Mme Jeannine BLOCH, le 5 février 2019
Mme Corinne DUSSOULIER, le 16 février 2019



Chers concitoyens,

L'année 2019 n'a pas très bien commencé pour notre village.

En effet, dans la nuit du 24 au 25 février, une rupture de la canalisation du pipeline reliant Gargenville à la raffinerie du Grandpuits appartenant à la Sté TOTAL s'est produite, provoquant une fuite d'hydrocarbure dans la plaine. 900m³ de pétrole léger s'est déversé impactant environ 30 000 m³ de terres agricoles et des pollutions dans les rus.

Notre village subit de grandes nuisances depuis plusieurs mois et la fermeture de la Route d'Autouillet à Boissy-Sans-Avoir engendre des allongements de temps de transport pour la quasi-totalité de la population qui utilise habituellement cette route pour se rendre à la gare de Montfort- Méré ou à la Queue en Yvelines.

Le pipeline a été remis en service fin juillet à débit réduit. Toutes les informations et compte rendus de réunions publiques sont publiées sur le site d'Autouillet

La vie de la commune continue.

Le budget 2019 a été voté le 26 Mars dernier.

Un gros effort a été fait pour maîtriser les dépenses malgré des baisses continues de dotations. Le taux des impôts communaux est inchangé depuis plusieurs années.

Quelques mots sur les travaux prévus dans ce budget :

La construction du complexe scolaire a commencé. Une partie de la route des Châteaux a été refaite.

Afin de sécuriser le stationnement route des châteaux en direction de Thoiry, un parking de 5 places est en cours de finition.



La dernière partie du revêtement de la route de Boissy a également été réalisé.

Les travaux de restauration de l'église ont débuté il y a plusieurs mois.

Après une fête de la Saint Jean particulièrement réussie grâce et avec l'aide du nouveau Comité des Fêtes, l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente reprise après des vacances ensoleillées.

A très bientôt

Françoise LENARD
Maire d'Autouillet



Compte administratif 2018

Grâce à une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement, le résultat de clôture 2018 est en excédent de 142 474,18 € qui sera reporté sur le budget investissement 2019.

En ce qui concerne l'investissement, le budget a été respecté. Le résultat de clôture est en excédent de 323 731,94 € auquel s'ajoute l'excédent cumulé de l'année 2017 d'un montant de 12 471,39 € soit un résultat excédentaire en investissement de 336 203,33 €.

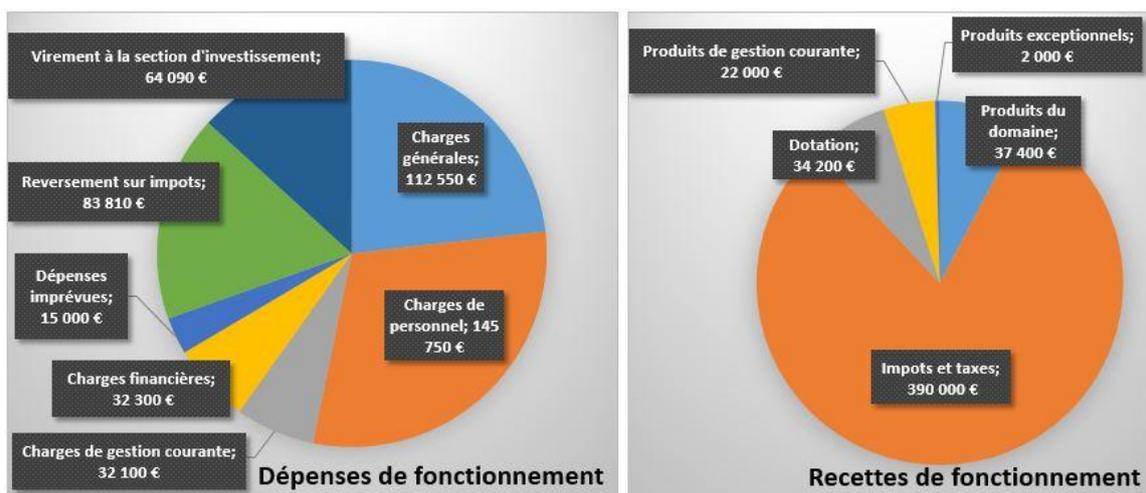
L'excédent d'investissement est dû, en grande partie au décalage des travaux de restauration de l'Eglise et à la réception de subventions pour la construction du complexe scolaire.

Budget primitif 2019

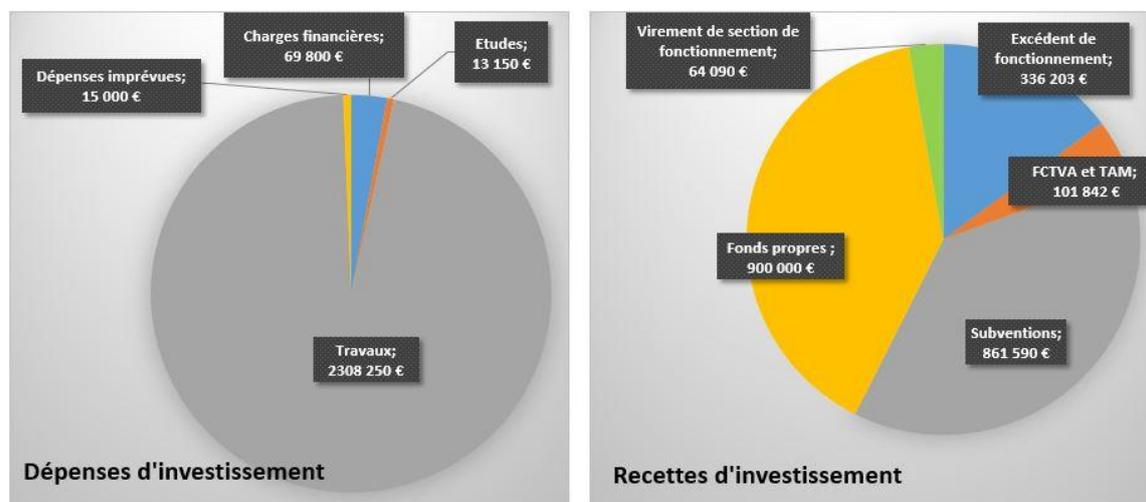
Il a été conçu avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement malgré la hausse de la population ;
- ne pas augmenter les taux d'impôts communaux pour la deuxième année consécutive ;
- obtenir le maximum de subventions pour chaque opération d'investissement de la commune.

Le budget primitif de fonctionnement 2019, dépenses et recettes, a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 26 mars dernier, à hauteur de 485 600 € en légère diminution par rapport au budget primitif 2018.



Le budget investissement 2019, dépenses et recettes, s'élève à 2 406 200 €



Les dépenses d'investissement comprennent la construction du futur complexe scolaire, la phase 2 de la restauration de l'Eglise et la réfection des voies communales.



Voirie

La dernière partie de la Route de Boissy Sans Avoir a été terminée.

La route des Châteaux entre la Mairie et la sente des Plantes, très détériorée, a été refaite.

Afin de remédier à un stationnement anarchique rendant cette portion de voirie dangereuse pour les piétons et les enfants se rendant à l'école, une parcelle de terrain a été acquise à la hauteur du 11bis rte des Châteaux et cinq places de parking sont en cours de finition.



Il ne sera plus toléré de stationnement hors cases et à cheval sur le trottoir. Les places de stationnement de la rue Laurent Schwartz doivent également être utilisées.

La portion de la route de la Haie Frogeay, dévasté par des inondations a été refaite après des travaux de curage de réseaux.

Tous ces travaux ont été réalisés après obtention de subventions émanant du département : le contrat triennal de voirie et une aide exceptionnelle à l'investissement du département pour la route de la Haie Frogeay.

Bâtiments

La phase 1 de la restauration de notre **Eglise Notre Dame de l'Assomption** a commencé depuis quelques mois.

Malheureusement, la livraison des tuiles pour la réfection du toit de la nef est très en retard ce qui explique la persistance des échafaudages depuis quelques mois. Cette livraison devrait intervenir courant septembre et la phase 2 devrait suivre.



Les travaux de **construction du complexe scolaire** ont débuté il y a quelques semaines. Les entreprises feront le maximum pour éviter des nuisances aux proches riverains. L'installation dans les nouveaux locaux des classes et du périscolaire devrait avoir lieu avant la fin de cette année scolaire.



Ces travaux, programmes très importants pour notre commune peuvent être réalisés uniquement grâce à l'obtention de subventions obtenues de l'Etat, de la Région et du Département.



INFORMATIONS GÉNÉRALES



Accueil personnalisé sur rendez-vous

La Direction départementale des Finances publiques des Yvelines informe ses usagers qu'à compter de janvier 2019, un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous à destination des particuliers est proposé. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, rubrique « contact » ou par téléphone au SIP de Mantes Ouest : 01.34.79.27.60



Revalorisation de l'APA par le département des Yvelines

A compter du 1^{er} juillet 2019, les tarifs APA appliqués au remboursement des interventions des « salariés directs » ont augmentés.

- 19,10 € Tarif horaire maxi en semaine
- 22,00 € Tarif horaire maxi dimanches et jours fériés



Yvelines Ecoute Assistance Service VITARIS

Le Conseil municipal a décidé de renouveler son adhésion au service de téléassistance et téléalarme mis en place par le Département des Yvelines pour le maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite.

L'abonnement s'élève à 5,15 € mensuel (au lieu de 5,48 €) au 1^{er} juillet 2019.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.



AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS

DEMANDE DE PIÈCES D'IDENTITÉ En ligne auprès de l'ANTS

L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) a pour mission de délivrer pour le compte de l'Etat des titres sécurisés tels que les cartes d'identité, les passeports, les permis de conduire et les certificats d'immatriculation des véhicules, etc...

Vous créez un compte en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> avec des identifiants.

Vous effectuez une pré-demande en ligne en remplissant les renseignements demandés.

IMPORTANT : n'oubliez pas de noter le numéro de votre pré-demande. Il vous sera nécessaire.

Vous devez ensuite vous rendre dans une mairie habilitée à établir ces documents pour finaliser la demande en vous munissant des pièces justificatives indiquées.

Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de votre pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra vos empreintes.

Pour les passeports, vous pouvez acheter en ligne les timbres fiscaux à l'adresse suivante :

<https://timbres.impots.gouv.fr/>



RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE



La Mairie a effectué, auprès du Ministère de l'Intérieur, un dépôt de demande de reconnaissance de la commune d'Autouillet de l'Etat de Catastrophe Naturelle pour les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Nous vous informons que, par arrêté n° INTE1917051A du 18 juin 2019, paru au Journal Officiel du 17 juillet 2019, **la Commune d'Autouillet a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er octobre 2018 au 31 décembre 2018.**

Voir l'arrêté sur le site internet de la commune : <https://autouillet.fr/>

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



La modification du PLU a été approuvée par le contrôle de légalité de la Préfecture des Yvelines et est opposable depuis le 5 Août dernier.

Un grand merci aux Autouilletois qui se sont déplacés lors de l'enquête publique pour donner leurs idées et remarques.

Cette modification a pour but de protéger notre village et de lui conserver son caractère rural que nous apprécions tous, dans le respect des lois et des règles applicables en la matière.

L'ensemble des documents ont été mis en ligne sur le site de la commune à l'adresse suivante :

<http://autouillet.fr/plan-local-durbanisme/>

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les prochaines élections municipales auront lieu :

1er tour : 15 mars 2020

2e tour : 22 mars 2020



La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **vendredi 7 février 2020.**



VIE COMMUNALE

CREATION DU COMITE DES FETES D'AUTOUILLET

Comme vous le savez tous, le « petit village » d'Autouillet ne cesse de s'agrandir, l'urbanisation grignotant petit à petit les espaces disponibles. Mais il est possible de garder notre esprit « petit village Gaulois ».



Pour cela, nous avons la chance d'avoir parmi nos habitants anciens ou nouveaux, des gens qui ont bien voulu me rejoindre pour créer et surtout animer LE COMITE DES FETES D'AUTOUILLET et à s'investir, ainsi que Mme le Maire, dans la vie du village.

Aussi, si vous vous sentez l'âme festive, nous accueillons toutes les bonnes volontés car « plus il y a de têtes, plus il y a d'idées ».

Mais la tête ne suffit pas. Nous avons également besoin, ponctuellement, de bras pour préparer les festivités, encadrer les enfants, organiser la communication, la création et la distribution des flyers et plein d'autres choses nécessaires à la vie d'une animation de village.

Notre activité est complémentaire de celle de l'ASCA, car le comité des fêtes n'a pas vocation à organiser des ateliers hebdomadaires ou mensuels. Nous sommes plus à la recherche d'animations ponctuelles pour les grands et les petits en fonction du calendrier ou des idées qui nous viennent.

Nous pouvons citer par exemple :

- le carnaval des enfants,
- la vente du muguet
- le feu de la Saint Jean,
- l'atelier pétanque du vendredi soir en juillet août septembre,
- la fête du village,
- le nettoyage de la nature,
- la sortie de Noël pour les enfants
- la fête de Noël, avec les cadeaux de la Mairie

Nous travaillons actuellement sur de nouvelles animations et nous aurons besoin de bénévoles afin de les mettre en place,

- un défilé de vélos décorés (première fois le 14 /09/2019).
- la fête de la Saint Patrick
- et pleins d'autres idées que nous collectons !!!!!



Tout cela dans le but de faire vivre le village. Ainsi plus il y a de bonnes volontés, plus nous trouverons d'idées originales et plus la charge de travail sera répartie, ce qui limite l'essoufflement de ceux qui sont présents depuis le début.

Je profite de ce petit article pour remercier la Mairie qui met des moyens à notre disposition, toute l'équipe actuelle qui se reconnaîtra, et surtout les futurs membres qui viendront nous rejoindre.

Rejoignez nous sur FACE BOOK : CDF AUTOUILLET



LES ATELIERS JARDINAGE DE SAISON EN SAISON AU JARDIN

L'année dernière, nous réalisons des plessages vivants et avons entrepris de sauver nos buis et de les choyer. Ils sont si beaux. En mai, tout notre soin s'est porté à la terre pour la conserver vivante, fertile.



En septembre, nous avons pris le chemin des haies, les simples, les taillées, les échevelées, à travers le village, pour nous en inspirer.

En octobre, nous avons parlé de l'Arbre majuscule.

Celui qui nous a vus grandir, qui nous fait rêver de cabane, d'oiseaux, qui nous nourrit, nous inspire et nous berce dans son ombre. Celui qu'on va planter pour nos arrière-arrière-arrière-petits-enfants...

Au jardin de l'église, la ronde de tilleuls; au lavoir, le marronnier, inscrit au plan local d'urbanisme tout comme le sequoia du Bois Camille sous lequel nous nous sommes assis pour causer.



Bénéficiant aux beaux jours de la protection des branches d'un catalpa



Et au printemps nous avons appris lors de notre atelier « Rosiers » à prendre soins de l'ami de nos jardins.



« Un excellent jardinier vaut un excellent poète » (Alphonse Karr)

Vous désirez participer à nos prochains « Atelier Jardinage », n'hésitez pas à prendre contact auprès de **Mme Françoise Pommet au 06 87 01 01 02.**



VIE COMMUNALE – Ce qui s'est passé fin 2018

FETE COMMUNALE

Le soir du samedi 15 septembre 2018, une centaine de convives ont festoyé autour d'une excellente paella, cuisinée sur place puis ont fait honneur au buffet des desserts maison et aux incontournables beignets de Cécile.

La soirée s'est conclue par un magnifique feu d'artifice musical pour le plaisir des grands et petits.



EXPO PHOTO

Durant ce même week-end, avait lieu une exposition du travail photographique de l'atelier photo de l'ASCA.

Après la visite d'une soixantaine de visiteurs, le dimanche, Mme le Maire et le conseil municipal ont remis



« le prix de la municipalité » à **Francis Schall** pour sa superbe vue automnale d'un parc.

« Le prix du public » à **Isabelle Laforêt** pour son impressionnante photo d'une goutte d'eau.



FETE DE LA BIODIVERSITE

Le 22 septembre l'école d'Autouillet a participé à la fête de la biodiversité organisée au ZOO de Thoiry.

Après un exposé de Jean Jouzel, climatologue, et la diffusion d'un documentaire sur les conséquences du réchauffement climatique sur les océans de Joe Bunni, plongeur et photographe, des prix ont été remis aux élèves pour leurs œuvres sur la biodiversité.



Zoé Baron a remporté le 1^{er} prix individuel

et la classe de Mme Laurence Hervé le prix de la catégorie cycle 2.



11 NOVEMBRE NOUVEAUX ARRIVANTS



Des Autouilletois enfants et adultes, malgré une pluie battante, ont commémoré le souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918 devant notre monument aux morts.

Cette commémoration a été suivie dans la maison du village par l'accueil des nouveaux habitants d'Autouillet. Après un discours de bienvenu de Mme le Maire, Françoise Lenard, ces nouveaux Autouilletois ont pu faire connaissance entre eux et avec le conseil municipal autour d'un apéritif.

HALLOWEEN

Les festivités d'Autouillet ont continué en cette fin d'année 2018, avec la surprise party d'Halloween organisé par l'ASCA et la mairie d'Auteuil le Roi en fin d'après-midi le 31 octobre.

La salle des fêtes d'Autouillet- Auteuil a retenti des cris d'horreurs et de joie des enfants et parents monstrueusement déguisés.



FETE DE NOEL

Le mercredi 5 décembre les communes d'Autouillet et d'Auteuil s'étaient associées pour offrir aux enfants un spectacle de magie réalisé par le fantastique Gérard Matis, suivi d'un goûter.

Le 13 décembre, les enfants des classes primaires ont donné un spectacle de Noël à l'occasion de notre traditionnel arbre de Noël et remise des jouets par le Père Noël.

Il a été suivi d'une collation où parents et enfant ont partagé un moment convivial.



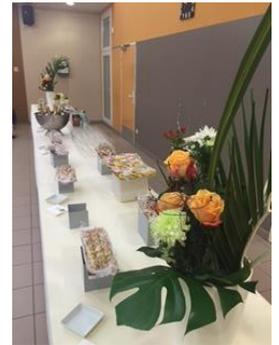


VŒUX DU MAIRE



Le 25 Janvier dernier en présence de Mr Heuzé, Sous-Préfet de Rambouillet, de Mme Florence Grandjus, députée de la circonscription, de collègues Maires voisins et de l'ensemble du Conseil Municipal, un grand nombre d'Autouilletois et Autouilletoises se sont retrouvés dans notre salle des Fêtes Autouillet-Auteuil-le-roi pour assister aux traditionnels vœux du Maire.

Après un discours retraçant l'année 2018 de la commune et notamment les travaux réalisés, les projets 2019 ont été évoqués dont les principaux sont la restauration de l'Eglise et la construction du nouveau complexe scolaire destiné à accueillir les enfants des nouvelles familles installées dans le village, Mr le Sous-Préfet et Mme la députée ont pris la parole tour à tour.



Puis, après la remise des prix du 1^{er} concours « Autouillet en lumière », tous les participants se sont retrouvés autour d'un buffet agréable.

AUTOUILLET EN LUMIERES Résultat du concours des illuminations



M. et Mme Héry pour l'ambiance moderne très gaie et sa soucoupe volante ;
M. et Mme Demougin pour le sens de l'accueil et son « Joyeux Noël » ;
Mme Di Betta et Mme De Clerck pour la féerie d'un conte traditionnel ;
M. et Mme Collet pour les guirlandes design sur les arbres, haies et buissons ;
M. et Mme Even pour l'installation 100 % solaire ;
M. et Mme Laforêt pour l'animation multicolore, lune rouge et rayons laser ;
Mme et M. Sauvage, prix spécial du Jury, pour la poésie d'une fenêtre haute étoilée de bleu et or.

MAI ET LE MUGUET

Ce premier mai, le Comité des Fêtes et la Mairie ont organisé la vente des muguets sur la commune.

Les enfants, accompagnés de quelques parents, ont vendu avec succès de jolis bouquets de muguets.

Tous vous remercient de votre générosité. Avec les bénéfices de cette année et de l'année dernière, une sortie a été réalisée au Royal Kids.



Tous les participants et leurs accompagnants ont tous passé une excellente journée.





FETE DE LA SAINT JEAN

En ce samedi 22 juin, notre fête de la Saint-Jean a débuté en fin d'après-midi par un apéritif, offert par la Mairie, au son de la musique diffusée par Cyril, DJ. Chaque famille a ensuite pique-niqué sur le stade sous le regard sournois d'une énorme araignée.

Les enfants, effrayés, n'avaient qu'une envie :
« Voir disparaître ce monstre au milieu des flammes ». Mais patience !!!

A la nuit tombée, une étrange procession de « petites lucioles » a défilé dans le village puis, au retour sur le stade, le temps était venu de faire disparaître l'horrible araignée.

Nous y avons mis le feu et avons tous dansé pendant qu'elle disparaissait enfin dans les flammes.



VIE SCOLAIRE



JEUX DE CONSTRUCTION EDUCATIFS

Le vendredi 22 mars avec pour les plus jeunes la réalisation d'un robot, d'une toupie et moulin à vent et pour les plus âgés de la programmation robotique permettant de déplacer des objets.

Ce fut passionnant pour tous et ils ont eu beaucoup de mal à quitter la salle du village.

Ce sera sans doute une activité à renouveler.



PARC FLORAL

Lundi 24 juin, nous sommes partis visiter le parc Floral d'Orléans la Source.

Une très belle journée sous un chaud soleil qui a débuté par un atelier sur les abeilles, la vie de la ruche et la pollinisation.

L'après-midi fut occupée par une visite en petit train de l'ensemble du parc.





VIE ASSOCIATIVE



Les activités de l'Association sportive et culturelle d'Autouillet ont repris en septembre. Nous proposons les activités habituelles à savoir tarot, marche, apéritif littéraire, atelier de réflexion philosophique, Pilate, œnologie.

Pour les enfants, plusieurs animations auront lieu au cours de l'année: surprise party d'halloween, carnaval, chasse aux œufs ou encore un après-midi structures gonflables et jeux.

L'adhésion à l'ASCA est de 26 euros annuelle et familiale. Nous remercions nos gentils membres grâce auxquels notre association peut mettre en place toutes ces activités et nous espérons l'inscription de nouveaux venus.

N'hésitez pas à nous joindre pour des renseignements ou nous faire part de vos envies.

asca78.sophie.laski@gmail.com



L'après-midi structures gonflables et jeux en juin 2019 sur notre stade.



RENCONTRES LITTERAIRES

Trois nouvelles rencontres littéraires ont été organisées par l'ASCA à l'Atelier de Montfort-l'Amaury.

Samedi 10 novembre 2018 : la littérature vietnamienne contemporaine à l'honneur avec l'aimable participation de 2 écrivains vietnamiens reconnus : Thuan et Dho K..

Dimanche 20 janvier 2019 : l'œuvre et la vie d'Alexandre Vialatte racontés passionnément par Jérôme Trollet, président de l'Association Alexandre Vialatte et des textes lus par la délicieuse comédienne Claudine Coster.

Samedi 11 mai 2019 : l'auteur et critique littéraire Alette Armel a présenté ses ouvrages « En compagnie de Marguerite Duras » et « En compagnie de J.M le Clézio ».



Ces rencontres sont suivies par une séance de dédicace et un verre de l'amitié.

Prochaine rencontre le samedi 28 septembre à 16H à l'Atelier, 5 bis rue de Versailles à Montfort l'Amaury.

Renseignement auprès de asca78.sophie.laski@gmail.com



La bibliothèque « Culture et Bibliothèque pour tous » de Thoiry dispose de nouveaux locaux situé **3 place de la Fontaine**, jouxtant « la Maison des Services ».

Elle comprend maintenant une salle consacrée aux livres adultes et une salle pour les enfants. Ces derniers peuvent s'y installer confortablement pour lire.

L'adhésion est annuelle : **8 €** pour les enfants, **10 €** pour les adultes ou **15 €** pour les familles.

Le prêt des livres est gratuit pour une durée de 2 à 3 semaines.

Heures d'ouverture : mercredi 16h30 – 18h30 et samedi 10h00 – 12h00

Vacances scolaires : mercredi 16h30 – 18h30 – Fermée durant les vacances de Noël

La bibliothèque se déplace à l'école d'Autouillet plusieurs fois dans l'année pour le prêt de livres aux écoliers.

Renseignement auprès de la responsable : sophie.laski@gmail.com



CONSEIL MUNICIPAL du 17/01/2019

- Approuve le compte rendu du précédent conseil ;
- Approuve l'Avant-Projet Définitif du complexe scolaire ;
- Reporte la dénomination du complexe scolaire au prochain conseil ;
- Rejette la demande de jouissance exclusive d'un espace boisé classé par des administrés ;
- Approuve la modification des statuts de la CC Cœur d'Yvelines ;
- Refuse le transfert automatique des compétences « eau » et « assainissement » à la CCCY ;
- Approuve le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIRYAE ;

CONSEIL MUNICIPAL du 26/03/2019

- Approuve le compte rendu du précédent conseil ;
- Adopte le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2018, qui est conforme aux écritures du compte administratif 2018 de la commune.
- Adopte le compte administratif 2018 de la commune dont le résultat à la clôture de l'exercice 2018 est arrêté à 478 677,51 €.
- Décide d'affecter au budget primitif 2018 la somme de 478 677,51 € en recettes d'investissement.
- Vote du budget comme suit

En fonctionnement :	485 600,00 €
En investissement :	2 406 200,00 €
- Adopte l'attribution de compensation de fiscalité vers par la CC Cœur d'Yvelines à la commune d'un montant de 20 173,48 €.
- Décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2019.
- Demande une subvention auprès du Conseil départemental 78 au titre de travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires

CONSEIL MUNICIPAL du 23/05/2019

- Approuve le compte rendu du précédent conseil ;
- Demande une subvention au titre de la DSIL 2019 pour la construction d'un complexe scolaire ;
- Demande une subvention au titre de la DETR 2019 pour la construction d'un complexe scolaire ;
- Autorise Mme le Maire de réaliser une étude, en collaboration avec les communes de Villiers le Mahieu et Thoiry, pour la réfection de la route de Villiers dans le cadre du programme 2018-2020 d'aide exceptionnelle aux communes pour la remise en état de certaines voies communales ;
- Décide de maintenir les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2019/2020 ;
- Décide de maintenir les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2019/2020 ;
- Autorise Mme le Maire à recruter durant l'été une personne afin de réaliser des travaux d'été dans la commune.

CONSEIL MUNICIPAL du 03/07/2019

- Approuve le compte rendu du précédent conseil ;
- Approuve la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme ;
- Accorde une subvention supplémentaire à l'ASCA pour le règlement de la prestation musicale du feu de la Saint-Jean ;

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus sur le site internet de la commune :
www.autouillet.fr



URBANISME

Permis de construire

M. et Mme DESMOULINS-LOPEZ : construction d'une maison individuelle 36 Route des Châteaux
Mairie d'AUTOUILLET : restauration de l'Eglise route de la Haye Frogeay
M. et Mme TURLAN : construction d'une maison individuelle 36 Route des Châteaux
M. et Mme VALLÉE : construction d'un garage 9 chemin de la Maréchalerie
M. et Mme PECIACK : création d'un carport 1 Sente du Val Cornu
Mairie d'AUTOUILLET : construction d'un complexe Scolaire résidence Bois Camille 1 rue Saint Santin
M. et Mme SOUQOFANE : construction d'une maison individuelle Domaine Le Closente
M. JOLY : construction d'un garage chemin de la Maréchalerie
M. et Mme CIVEL-CRIBALET : construction d'une maison individuelle Allée du Haut Village
M. et Mme DUPAU : construction d'une maison individuelle Allée du Haut Village
M. EVRARD : construction d'une maison individuelle Allée du Haut Village
M. et Mme FLOCH : construction d'une maison individuelle route des Châteaux



Demande de travaux

M. MARRET Amaury : réfection des toitures 1 allée du Château
M. BANCAL : division d'un lot non destiné à être bâti 11 A route des Châteaux
M. et Mme FERNANDEZ : création d'un lot à bâtir 4 route des Châteaux
M. et Mme VALLÉE : clôture et portail 9 sente de la Maréchalerie
M. DESDEN : réfection des toitures 47 route des Châteaux
M. et Mme VINCENOT : remplacement et pose de fenêtre 9 résidence du Parc
M. et Mme QUILLON : réalisation d'un abri de jardin Domaine Le Closente :
M. et Mme de CLERCK : création d'une véranda 35 route des Châteaux
M. BANCAL : isolation par l'extérieur et changement des fenêtres 11 B route des Châteaux
M. MONTAGNER : changement de fenêtres à l'identique
Mme MARCIREAU : pose de gardes corps
M. AUFFRET : changement de portail et de fenêtres
M. LAFORET : remplacement de l'abri de jardin
Mme TURNBULL de la PANOUSE : construction d'un mur en parpaing



AGENDA

A noter dans votre agenda

- 28 septembre 2019** : Nettoyons la nature
- 11 novembre 2019** : Cérémonie du souvenir et accueil des nouveaux arrivants
- 13 décembre 2019** : Fête de Noël
- 12 janvier 2020** : Repas des Anciens
-
-
-